



MONTIGNY INFOS

Décembre 2014



Une nouvelle étape pour le futur parc national

A l'occasion de la réunion du conseil municipal du 15 Novembre, les élus de Montigny ont émis à l'unanimité un avis favorable pour poursuivre le projet de parc national. Lors des échanges qui ont précédé le vote, les membres du conseil municipal ont tous souligné l'intérêt pour la commune du futur parc national tant pour renforcer son potentiel touristique que pour développer son attractivité économique.

Montigny-sur-Aube fait partie des 129 communes de Côte d'Or et de Haute Marne concernées par le projet de parc national et qui ont jusqu'au 9 décembre pour émettre un avis officiel sur le dossier de prise en considération.

Cette consultation par l'ensemble des parties prenantes est un préalable à la poursuite du projet. Si le résultat de la consultation est majoritairement en faveur du projet, le Ministère de l'Ecologie pourra valider le dossier ce qui donnera ensuite lieu à un arrêté de prise en considération. Ensuite, une enquête publique aura lieu et une nouvelle délibération des conseils municipaux sera un préalable au décret de création du parc.

A l'issue de ce long processus qui a commencé en 2009 par le choix de notre territoire, on peut donc espérer que le parc verra le jour au plus tôt courant 2017.



Ateliers de Noël

Le premier atelier de Noël a eu lieu à Montigny dimanche 7 décembre. Petits et grands ont réalisé de nombreuses décorations avec des pommes de pin, du gui, des rameaux de pins ornés de magnifiques boules. Déjà, plusieurs décorations ont été placées autour du lavoir.

Le prochain atelier aura lieu dimanche 14 décembre de 14h à 16h et permettra de finaliser la décoration de notre village.

WWW.MONTIGNY-SUR-AUBE.FR

Pour vous tenir informés des évènements de notre commune pensez à vous connecter sur votre site et faites le connaître à vos proches !

A l'occasion des fêtes de fin d'années, faites-nous parvenir des photos des décorations et des illuminations du village (mairie.montigny-sur-aube@orange.fr)

Nous serons heureux de les publier sur le site !



Concours des maisons fleuries

En 2015, les habitants de Montigny seront conviés à participer au concours "Maison fleurie". Ouvert à toutes et à tous, le concours 'Maisons Fleuries' se veut un des facteurs d'amélioration de la qualité de vie dans tous les quartiers.

Ce concours est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie.

Plusieurs catégories peuvent concourir:

- Habitants des maisons individuelles
- Artisans et Entreprises
- Autres (école, gendarmerie, sapeurs pompiers, mairie, Château, M.A.R.P.A., médecin)
- Enfants (Catégories: maternelle, CP1, CP2 et plus de 11 ans)

Les habitants qui désirent participer au concours des Maisons Fleuries peuvent dès maintenant s'inscrire à la Mairie de Montigny-sur-Aube (tél. 03 80 93 52 98).

La clôture des inscriptions est fixée au 15 Mai 2015.

Toutes les catégories seront jugées fin juillet et les résultats seront notifiés au cours des journées du patrimoine en septembre.

Les juges sont indépendants, neutres et extérieurs au village.

Les catégories sont:

1. Façades sur la rue (Balcons et Fenêtres bien visibles de la rue)
2. Jardinets sur la rue
3. Cour aménagée en jardin
4. Jardins
5. Escaliers et/ou portails

Enfin, deux catégories sont destinées aux enfants :

1. mon petit potager
2. mon petit pot de fleurs



Informations pratiques

Conseil Municipal : la prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le vendredi 12 décembre à 17h.

Colis de Noël : la distribution des colis de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus aura lieu le samedi 20 décembre 2014.

Fête de l'école : pour fêter la fin de l'année, une petite représentation ouverte à tous aura lieu à la salle des fêtes de Montigny le vendredi 19 décembre à 15h30